

Hôpital d'Uzès

Signature de la Convention de Communauté Hospitalière de Territoire Midi libre : Gard – du 12 mai 2011

Gard Les hôpitaux du Gard resserrent leurs liens

RICHARD BOUDES



Le CHU de Nîmes, au centre du dispositif de la communauté hospitalière de territoire (CHT). (© D.R)

C'est la première convention hospitalière de territoire (CHT) signée en Languedoc-Roussillon et même l'une des toutes premières de France. Hier, dans les locaux de l'agence régionale de santé (ARS), à Montpellier, les directeurs de sept hôpitaux du Gard (Ponteils, Alès, Le Vigan, Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, Uzès et Nîmes) ont paraphé ce texte, dans le cadre de la modernisation des établissements de santé organisée par la loi du 21 juillet 2009 et destiné à resserrent leurs liens en termes médical et logistique. La CHT Gard-Cévennes-Camargue, en élargissant le cadre de coopération interhospitalière se propose en principe d'offrir à tous les habitants de ce vaste territoire, zones rurales et urbaines confondues, une qualité de soins optimisée et ce au plus près de leur domicile.

"Maillage du territoire, partenariat, graduation des soins, les uns et les autres travaillent ensemble, a expliqué Martine Aoustin, directeur général de l'ARS. La CHT repose sur la mise en réseau." Autres maîtres mots du schéma départemental qui sera prochainement suivi par la finalisation du projet médical et l'ouverture d'un portail internet communs aux sept établissements : "cohérence des soins" à l'échelle de tous hôpitaux et ce dans les différentes spécialités médicales ; "mutualisation" notamment sur le dossier patient informatisé afin d'éviter les doublons ; "structuration du parcours du patient" d'un établissement à l'autre, suivant l'évolution de la pathologie et ce, voire, jusqu'au CHU de Nîmes – établissement leader du dispositif. On pourrait également ajouter : économies dans les dépenses de santé, un objectif toujours poursuivi par l'ARS. "Les hôpitaux publics doivent être solidaires", affirme Jean-Olivier Arnaud, directeur général du CHU de Nîmes. Lequel évoque des projets de mutualisation dans la pharmacie, les achats, la réalisation d'études, certains transports... Le "grand patron" nîmois assure que cette communauté "renforce chacun des hôpitaux" et permettra "d'éviter la fuite des services" ici ou là : "Elle est faite pour que Bagnols, Alès, le Vigan, etc. continuent car sinon, à Nîmes, nous serions encombrés et cela coûterait de fait plus cher."